

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT**

**DELIBERATION 2026D74
DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA CLECT**

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à vingt-heure trente, le Conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DU DOIGT légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Marc BOIZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 01/10/2026

Présents : Marc BOIZARD, Julie HOFER, René LE TALLEC, Anaïs MURLA, Nicolas JUBEAU, Morgane SCOUARNEC, Joëlle MASSON, Jérôme GUYOMAR, Emmanuel TOCQUER, Sigrid ABELS, Alice KERBRAT, Loïc LE JEUNE, Anaïs RIOUALLON, Isabelle BIDEAU

Absents ou excusés : Laurent THOMAS

Secrétaire de séance : Anaïs MURLA

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Par délibération du 29 juin 2026 le Conseil de Communauté de Morlaix Communauté a constitué une commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en application de l'article 1609 nonies C-IV du code général des impôts.

Cette commission se réunit à chaque transfert de charges lié à un transfert de compétences.

Il y a lieu de désigner les représentants pour la commune de Saint-Jean-Du-Doigt.
Aussi il est proposé de désigner les membres suivants pour siéger à cette commission :

Représentant titulaire : Alice KERBRAT
Représentant suppléant : Marc BOIZARD

Il est proposé au Conseil Municipal :
D'approuver les désignations proposées.

Adopté : à l'unanimité.

Fait et délibéré, à Saint Jean du Doigt, les jours, mois et ans précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

La secrétaire de séance,
Anaïs MURLA

Le Maire,
Marc BOIZARD

- Transmis au représentant de l'Etat le : 09/10/2026
- Publié le : 09/10/2026